

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 611-2003, 28 mai 2003

CONCERNANT un mandat spécial autorisant des dépenses d'un montant de 3 791 061 700 \$ pour l'administration du gouvernement pour le mois de juin 2003

ATTENDU QU'un Budget de dépenses pour l'année financière 2003-2004 du gouvernement a été déposé à l'Assemblée nationale le 11 mars 2003 ;

ATTENDU QUE l'Assemblée nationale a été dissoute le 12 mars 2003 sans qu'aucune autorisation ne permette aux ministères d'encourir des dépenses à compter du 1^{er} avril 2003 ;

ATTENDU QU'aucune loi sur les crédits n'a été adoptée pour le paiement d'une partie du Budget de dépenses déposé le 11 mars 2003 pour l'année financière 2003-2004 avant la dissolution de l'Assemblée nationale ;

ATTENDU QUE, par un mandat spécial faisant l'objet du décret numéro 456-2003 du 31 mars 2003, une tranche représentant généralement un douzième des crédits inscrits au Budget de dépenses 2003-2004 déposé le 11 mars 2003 fut mise à la disposition des ministères afin de subvenir aux diverses charges et dépenses du gouvernement pour le mois d'avril 2003 ;

ATTENDU QUE, par un mandat spécial faisant l'objet du décret numéro 540-2003 du 16 avril 2003, une tranche représentant généralement un douzième des crédits inscrits au Budget de dépenses 2003-2004 déposé le 11 mars 2003 fut mise à la disposition des ministères afin de subvenir aux diverses charges et dépenses du gouvernement pour le mois de mai 2003 ;

ATTENDU QU'il n'y a pas de disposition législative accordant aux ministères les sommes requises pour pourvoir aux dépenses nécessaires au maintien des services publics pour le mois de juin 2003 ;

ATTENDU QU'il est urgent et nécessaire qu'une partie du Budget de dépenses déposé le 11 mars 2003 soit mise à la disposition des ministères afin de subvenir aux diverses charges et dépenses du gouvernement pour le mois de juin 2003 ;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la présidente du Conseil du trésor et du ministre des Finances :

QUE pour les fins exposées ci-dessus et sous l'autorité de l'article 51 de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01), un mandat spécial soit préparé pour autoriser des dépenses d'un montant de 3 791 061 700 \$ représentant la somme des montants prévus à l'annexe du présent décret pour chacun des programmes qui y sont énumérés, lesquels montants sont constitués comme suit :

a) 3 177 335 500 \$ représentant un douzième du montant des crédits prévus, autres que les crédits permanents, pour chaque programme du Budget de dépenses déposé le 11 mars 2003 pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2004 ;

b) 613 726 200 \$ représentant une tranche additionnelle à celle de un douzième précitée pour certains des programmes prévus à l'annexe du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,

ANDRÉ DICAIRE

ANNEXE

MANDAT SPÉCIAL POUR LE MOIS DE JUIN 2003

MONTANTS ÉTABLIS EN MILLIERS DE DOLLARS SUR LA BASE DES CRÉDITS PRÉVUS AU BUDGET DE DÉPENSES 2003-2004 DÉPOSÉ LE 11 MARS 2003, EXCLUANT LES CRÉDITS PERMANENTS

Portefeuilles/programmes	Un douzième (1 / 12)	Tranche additionnelle	Total
AFFAIRES MUNICIPALES ET MÉTROPOLÉ			
1. Promotion et développement de la Métropole	9 833,5	1 366,5	11 200,0
2. Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	50 245,3	37 978,7	88 224,0
3. Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	42 080,2	174 653,3	216 733,5
4. Administration générale	4 236,7	0	4 236,7
5. Commission municipale du Québec	292,2	0	292,2
6. Habitation	24 996,1	10 003,9	35 000,0
7. Régie du logement	1 247,1	0	1 247,1
	132 931,1	224 002,4	356 933,5
AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION			
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	30 025,9	0	30 025,9
2. Organismes d'État	26 409,1	(8 408,6)	18 000,5
	56 435,0	(8 408,6)	48 026,4
CONSEIL DU TRÉSOR, ADMINISTRATION ET FONCTION PUBLIQUE			
1. Secrétariat du Conseil du trésor	6 117,4	0	6 117,4
2. Fonctions gouvernementales	8 593,8	0	8 593,8
3. Commission de la fonction publique	231,8	0	231,8
4. Régimes de retraite et d'assurances	365,7	0	365,7
5. Fonds de suppléance	41 020,9	0	41 020,9
	56 329,6	0,0	56 329,6
CONSEIL EXÉCUTIF			
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	77,2	30,0	107,2
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	6 271,7	0	6 271,7
3. Affaires intergouvernementales canadiennes	927,1	1 447,5	2 374,6
4. Affaires autochtones	9 220,9	11 500,0	20 720,9
5. Jeunesse	1 129,7	0	1 129,7
6. Développement de la Capitale-Nationale	3 134,8	1 605,0	4 739,8
	20 761,4	14 582,5	35 343,9
CULTURE ET COMMUNICATIONS			
1. Gestion interne, institutions nationales et Commission des biens culturels	6 894,7	0	6 894,7
2. Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	35 673,9	0	35 673,9
3. Charte de la langue française	1 917,7	0	1 917,7
	44 486,3	0,0	44 486,3

Portefeuilles/programmes	Un douzième (1 / 12)	Tranche additionnelle	Total
ÉDUCATION			
1. Administration et consultation	11 723,0	0	11 723,0
2. Formation en tourisme et hôtellerie	1 421,5	0	1 421,5
3. Aide financière aux études	40 716,5	0	40 716,5
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	583 058,3	244 509,5	827 567,8
5. Enseignement supérieur	295 486,4	83 898,9	379 385,3
	932 405,7	328 408,4	1 260 814,1
EMPLOI, SOLIDARITÉ SOCIALE			
1. Mesures d'aide à l'emploi	80 259,3	0	80 259,3
2. Mesures d'aide financière	236 336,2	9 741,5	246 077,7
3. Soutien à la gestion	17 863,0	0	17 863,0
	334 458,5	9 741,5	344 200,0
ENVIRONNEMENT			
1. Protection de l'environnement	16 435,2	0	16 435,2
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	430,1	0	430,1
	16 865,3	0,0	16 865,3
FAMILLE, ENFANCE ET CONDITION FÉMININE			
1. Planification, recherche et administration	4 196,2	0	4 196,2
2. Services à la famille et à l'enfance	116 219,4	0	116 219,4
3. Prestations familiales	47 762,9	7 000,0	54 762,9
4. Organismes-conseils	136,0	0	136,0
5. Condition féminine	618,7	0	618,7
	168 933,2	7 000,0	175 933,2
FAUNE ET PARCS			
1. Société de la faune et des parcs du Québec	9 805,1	0	9 805,1
	9 805,1	0,0	9 805,1
FINANCES, ÉCONOMIE ET RECHERCHE			
1. Direction du ministère	9 131,4	0	9 131,4
2. Finances	50 719,2	0	50 719,2
4. Industrie et Commerce	10 314,0	0	10 314,0
5. Recherche, Science et Technologie	21 096,0	0	21 096,0
	91 260,6	0,0	91 260,6
JUSTICE			
1. Activité judiciaire	2 037,3	0	2 037,3
2. Administration de la justice	26 973,4	0	26 973,4
3. Justice administrative	872,9	0	872,9
4. Aide aux justiciables	10 219,3	0	10 219,3
	40 102,9	0,0	40 102,9

Portefeuilles/programmes	Un douzième (1 / 12)	Tranche additionnelle	Total
PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE			
1. Le Protecteur du citoyen	653,6	0	653,6
2. Le Vérificateur général	1 592,8	0	1 592,8
4. Le Commissaire au lobbyisme	199,4	0	199,4
	2 445,8	0,0	2 445,8
RÉGIONS			
1. Mesures de soutien au développement local et régional	20 246,8	0	20 246,8
	20 246,8	0,0	20 246,8
RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION			
1. Relations avec les citoyens et gestion de l'identité	1 963,3	0	1 963,3
2. Immigration, intégration et régionalisation	9 890,5	0	9 890,5
3. Conseil et organismes de protection relevant du ministre	2 193,4	0	2 193,4
4. Curateur public	3 874,8	0	3 874,8
	17 922,0	0,0	17 922,0
RELATIONS INTERNATIONALES			
1. Affaires internationales	9 387,3	0	9 387,3
	9 387,3	0,0	9 387,3
RESSOURCES NATURELLES			
1. Connaissance et gestion du territoire	2 115,4	300,0	2 415,4
2. Connaissance et gestion du patrimoine forestier	10 432,6	28 800,0	39 232,6
3. Développement énergétique	3 752,3	0	3 752,3
4. Gestion et développement de la ressource minérale	2 981,0	0	2 981,0
5. Direction et soutien administratif	4 787,5	0	4 787,5
	24 068,8	29 100,0	53 168,8
REVENU			
1. Administration fiscale	41 622,1	0	41 622,1
	41 622,1	0,0	41 622,1
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX			
1. Fonctions nationales	19 121,1	0	19 121,1
2. Fonctions régionales	922 764,5	0	922 764,5
3. Office des personnes handicapées du Québec	3 922,4	0	3 922,4
	945 808,0	0,0	945 808,0

Portefeuilles/programmes	Un douzième (1 / 12)	Tranche additionnelle	Total
SÉCURITÉ PUBLIQUE			
1. Sécurité, prévention et gestion interne	33 491,8	0	33 491,8
2. Sûreté du Québec	33 784,9	0	33 784,9
3. Organismes relevant du ministre	2 451,6	0	2 451,6
	69 728,3	0,0	69 728,3
TOURISME, LOISIR ET SPORT			
1. Promotion et développement du tourisme	5 004,2	9 300,0	14 304,2
2. Développement du loisir et du sport	6 099,9	0	6 099,9
	11 104,1	9 300,0	20 404,1
TRANSPORTS			
1. Infrastructures de transport	86 580,1	0	86 580,1
2. Systèmes de transport	29 209,6	0	29 209,6
3. Administration et services corporatifs	8 227,2	0	8 227,2
	124 016,9	0,0	124 016,9
TRAVAIL			
1. Travail	6 210,7	0	6 210,7
	6 210,7	0,0	6 210,7

40694

Gouvernement du Québec

Décret 623-2003, 3 juin 2003

CONCERNANT la convocation de l'Assemblée nationale du Québec

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE l'Assemblée nationale du Québec soit convoquée pour le 4 juin 2003 à 14 heures ;

QUE les décrets nos 369-2003 du 12 mars 2003 et 573-2003 du 7 mai 2003 soient modifiés en conséquence.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

40723

Gouvernement du Québec

Décret 624-2003, 4 juin 2003

Concernant la nomination de monsieur Michel Lambert comme sous-ministre associé au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Michel Lambert, secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, affecté à la région de la Capitale-Nationale, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre associé au ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, aux mêmes classement et salaire annuel ;